

Bien vivre
ENSEMBLE
sur le territoire

Le MAG *CCLO*

N°12
Janvier 2018

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

DOSSIER Déchetteries

AU
SOMMAIRE

- Budget 2018
- Démolition SAICA
- MI[X] - Pôle lecture

À l'instar de beaucoup d'autres communautés de communes ainsi que des communes qui les composent, la situation budgétaire de notre collectivité est difficile et tendue.

Il n'empêche, grâce aux efforts de chacun - communes membres et services de la communauté de communes - un budget équilibré a été approuvé à l'unanimité le 18 décembre dernier.

L'année 2018 sera consacrée à terminer les travaux massifs que nous avons entrepris. Lorsqu'elle s'achèvera, nous établirons un socle sanctuarisé pour une dépense harmonieuse sur tout le territoire. Une condition s'impose à cette volonté : que l'Etat cesse de nous amputer des dotations indispensables pour financer nos équipements ! Il faut que nous redevenions une communauté de projets et non pas une communauté de fonctionnement.

La tâche est maintenant circonscrite par les obligations de la loi NOTRe qui spécifie les domaines de compétences des collectivités. Tout ce qui pourrait changer ne pourra l'être que par la loi. Pour l'heure, nous nous conformons à celles qui nous régissent aujourd'hui.

En décembre, à Orthez, nous avons lancé avec l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) les travaux de démolition de la Saïca. Sur le bassin de Lacq, nous venons d'acquiescer les terrains « Rio Tinto » (ancien Péchiney) et nous sommes en passe d'acheter une centaine d'hectares des terrains « Célanèse ». **L'acquisition de ces trois friches industrielles pour réhabilitation, va nous permettre de constituer des réserves foncières à vocation économique et de nous engager davantage dans la croissance verte avec un projet de centrales photovoltaïques** (lire en page 9). Le dossier est déjà à l'étude à la Commission de Régulation de l'Energie.

Parallèlement à nos actions pour l'emploi, nous assumons toutes nos compétences et agissons avec la volonté de vous apporter le service le plus approprié à vos besoins. En la matière, le service « déchet » est particulièrement performant, comme vous allez le découvrir dans ce magazine.

Au nom de tous les élus de la communauté de communes de Lacq-Orthez, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Jacques Cassiau-Haurie

Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Com un sarròt d'autas comunautats de comunas atau com las comunas qui la hargan, la situacion budgetària de la nosta collectivitats qu'ei malaisida e que va de tirant. Totun, mercés aus esfòrc de cadun - comunas membras e servicis de la comunautat de comunas - un budget equilibrat qu'estó aprovat a l'unanimitat lo 18 de deceme passat.

L'annada 2018 que serà dedicada a acabar las òbras bèras qui entinoèm. Quan s'acabe, qu'establiram un sòcle sanctuarizat entà ua despensa armoniosa capvath tot lo territòri. Ua condicion que s'impausa ad aquera voluntat : que l'Etat e dèishe de ns'amputar de las dotacions indispensables entà finançar los nostes equipaments ! Que cau que tornem vòder ua comunautat de projèctes e non pas de ua comunautat de foncionar.

L'obratge qu'ei d'ara enlà delimitat per las obligacions de la lei NOTRe qui determina los domenis de competèncias de las collectivitats. Tot çò qui poderà cambiar ne'n poderà estar pas que dab la lei. Peu moment, que'ns conformam a las qui'ns daunejan uei lo dia.

En deceme, a Ortès, que lancèm dab l'Etablissement Public Fonsièr Locau (EPFL) las òbras de demolicion de la Saïca. Entà l'òla de Lac, que vienem d'aquesir los terrenhs « Rio Tinto » (ancian Péchiney) e qu'èm a crompar un centenat d'ectaras deus terrenhs « Célanèse ». **L'acquisicion d'aqueras tres bosigas industrials entà reabilitar-las, que'ns va perméter de har resèrvas fonsièras de vocacion economica e de ns'engatjar mei hens la creishença verda dab un projècte de centraus fotovoltaïcas** (léger en pagina 9). Lo dossièr que s'estudia dejà a la Comission de Regulacion de l'Energia.

Au par de las nostas accions entà l'emplec, qu'assumim totas las nostas competèncias e que hèm dab la voluntat de'vs balhar lo servici mei apropiat aus vòstes besonhs. Entad aquò, lo servici « dèishas » qu'ei deus bons, com ac descobriratz en aqueste magazine.

Au nom de tots los elejuts de la comunautat de comunas de Lac-Ortès, que'vs hèi los mens vòts mei bons entà l'annada 2018.

Jacques Cassiau-Haurie

President de la comunautat de comunas de Lac-Ortès

SOMMAIRE

LE MAGAZINE de la communauté de communes Lacq-Orthez

Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO
Photos : CCLO - EBPLO - V. CORDEBOEUF - Lafourcade Photos - Atelier NAÏS - Sébastien Arnouts - DR
Impression : Sud-Ouest Services, St Geours-de-Maremne (40)
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
Dépôt légal à parution - Janvier 2018 www.ccllo.fr

Communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**

Rond-point des chênes - BP 73 - 64 150 Mourenx

Tél. : 05 59 60 03 46 - www.cc-lacqorthez.fr - contact@cc-lacqorthez.fr

■ Décryptage	P 3	■ Dossier	P 13 à 17
■ Budget 2018	P 4-5	■ Les déchetteries	
■ Les échos	P 6-7	■ Aménagement	P 18
■ Enfance	P 8	■ Environnement	P 19
■ Économie	P 9 à 11	■ MI[X] - Pôle lecture	P 20-21
■ Économie	P 12	■ À votre service !	P 22-23



« Un budget tendu mais **SANS AUGMENTATION** d'impôts »



C'est dans un contexte budgétaire difficile que les élus ont approuvé le 18 décembre dernier, le budget 2018. Décryptage.

Comment qualifier ce budget ?

« Plus que tout autre depuis 2014, ce budget témoigne de la solidarité communautaire. Malgré un contexte budgétaire extrêmement tendu pour les communes membres, toutes ont accepté de prendre

part à l'effort communautaire en augmentant leur participation au FPIC (lire ci-dessous). C'est un effort considérable sans lequel la CCLO aurait eu des difficultés à présenter un budget équilibré sans augmentation d'impôts. Les communes prendront à leur charge la somme de 998 778 €, soit 250 000 € supplémentaires par rapport à leur prélèvement de 2017. Ce complément sera réparti en fonction des richesses de chacune. Il restera à la charge de la CCLO la somme de 2 490 000 €. Il faut toutefois préciser que l'effort est allé dans les deux sens puisque, si la CCLO avait décidé d'appliquer le droit commun, sa part aurait été de 1 817 946 € et celle des communes de 1 670 832 €. Alors qu'avec la répartition choisie, elle allège la part des communes. »

Comment en est-on arrivé à cette situation ?

« Il y a plusieurs facteurs à cela mais pour résumer, tout a commencé en 2009 avec la suppression de la taxe professionnelle qui a provoqué un arrêt de la dynamique fiscale. Celle-ci pouvait augmenter de plusieurs millions par an. La perte est donc considérable ! Vous rajoutez à cela la baisse des dotations de l'Etat à partir de 2014 - qui correspond désormais pour nous à une perte sèche annuelle de 3 millions d'euros - et vous avez une partie de la réponse. Reste les fusions de 2011 et 2014 avec l'extension des compétences à tout le territoire intercommunal qui ont gravement entamé nos ressources propres.

Il n'y a pas de mystère : sans recettes supplémentaires, il faut réduire la voilure. Nous avons donc demandé aux services de diminuer leur budget de 5 %, ce qui entraîne une économie de 250 000 € et une baisse de 90 000 € sur la masse salariale. »

Des conséquences sur le service aux habitants ?

« La conjoncture nous oblige à nous recentrer sur nos compétences. C'est une évidence à laquelle nous ne pourrions pas déroger. Cela se fera très progressivement. Nous avons déjà réduit l'enveloppe des aides aux associations sans les étrangler et diminué l'aide aux étudiants*, pour laquelle d'autres collectivités sont plus compétentes, la région notamment.

Mais le tableau n'est pas si sombre. Comme il est détaillé dans les pages suivantes, avec plus de 59 millions d'euros, ce budget nous permet d'assurer toutes nos compétences et

tous les engagements financiers des chantiers en cours : la crèche d'Orthez, Eurolacq 1, les aides énergie, le soutien à l'habitat, le Coeur de ville d'Orthez, etc., tout en poursuivant nos missions de service public dans les mêmes conditions qu'avant : le soutien à l'économie, la gestion des déchets, la gestion des crèches, etc. »

2018 serait-elle une année charnière ?

« En matière d'investissement, la CCLO retrouvera dès 2019 une capacité d'investissement qui sera bien moins grevée par les chantiers en cours. Nous pourrions alors nous permettre de financer des travaux en lien avec nos compétences prioritaires que l'ensemble de l'assemblée communautaire aura choisies de continuer à exercer. Il nous faudra faire des choix. C'est certain. Mais ils seront pris en cohérence avec notre projet de territoire dans le cadre du plan climat qui nous oblige pour les années futures. »

* selon les chiffres de 2017, ceux de 2018 ne sont pas encore connus.
** compétence optionnelle.



Vote du budget le 18 décembre 2017.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012 pour accompagner la réforme fiscale suite à la suppression de la taxe professionnelle.

Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Une commune ou une intercommunalité peut être contributrice et bénéficiaire.



CE QU'IL FAUT RETENIR,

Le budget 2018 a été voté à l'unanimité le 18 décembre 2017. Il s'élève à 59 228 678 €.

Une situation budgétaire tendue.

- **Absence de dynamique fiscale** : la disparition en 2010 de la taxe professionnelle et son remplacement par des impôts ménages, ainsi qu'une cotisation économique territoriale, ont conduit à la quasi-stagnation des recettes fiscales.
- **Baisse des dotations de l'Etat** : engagée depuis 2014, elle correspond à une perte annuelle de 3 M€.
- **L'extension de compétences à tout le territoire intercommunal** suite aux fusions de 2011 et 2014, qui induit des charges de fonctionnement importantes.

La nécessité de réaliser des économies de fonctionnement.

- **Baisse des charges à caractère général des services**, soit 251 000 € d'économie.
- **Baisse de la masse salariale** : la baisse du budget de personnel de 0,54 % - notamment par le non-remplacement de certains départs à la retraite - est un effort sans précédent.
- **Révision de l'exercice de certaines compétences optionnelles et supplémentaires** : afin de permettre à la collectivité de se recentrer sur son coeur de métier, l'économie notamment, et ses compétences obligatoires. Parmi les changements, on compte : la réduction de l'aide aux étu-

dants, la suppression des aides aux devoirs en collèges*, la réduction de l'aide financière aux communes pour l'organisation de leurs manifestations sportives, etc., soit 166 000 € d'économie.

Des communes solidaires.

Les communes membres ont accepté de prendre part à l'effort communautaire en augmentant leur participation au financement du FPIC.

Et la solidarité intercommunale.

A noter que si le droit commun était appliqué, la part de la CCLLO serait de 1 817 946 € et celle des communes de 1 670 832 € (selon les chiffres de 2017, ceux de 2018 n'étant pas encore connus). **La solidarité s'exerce donc dans les deux sens.**

Un emprunt de 3 987 322 €.

Pour financer les 6,5 M€ d'investissement qui correspondent aux fonds de concours aux communes et aux projets en cours, la CCLLO va contracter un emprunt de 3,9 M€.

* le gouvernement a prévu un dispositif similaire dès cette année scolaire.

4

8 103 199 €
pour l'entretien,
l'aménagement de
l'espace public



1 862 000 € - Fin des travaux coeur de ville à Orthez.
Livraison au printemps 2018.

450 000 € - Aménagement numérique.

60 000 € - Programme de travaux d'accessibilité aux services publics.



335 000 € - Effacement
des réseaux d'éclairage
public.

Chaque année, le Syndicat d'électrification fait des travaux d'enfouissement du réseau électrique aérien et du réseau de France télécom.

La CCLLO profite de ces enfouissements pour partager la tranchée commune et permettre aussi l'enfouissement du réseau d'éclairage public à moindres frais.

Les communes concernées en 2018 :

- Casteide-Cami / Cescou / Serres-Sainte-Marie (chemin Lartigau),
- Arthez-de-Béarn (rue Bergoué),
- Sallespisse (RD 933 devant la Mairie),
- Lacq-Audéjos (route de Herm),
- Monein (rue Marca),
- Pardies (avenue du stade).



4 206 805 €
pour le développement économique



Rio Tinto - le terrain de l'ex-Péchiney

- 600 000 €** - Achat du terrain de l'ex-Célanèse.
- 255 000 €** - Requalification de la zone Eurolacq 1.
- 87 000 €** - Aides aux commerçants et artisans.
- 50 000 €** - Véloroute (voir page 6).

La CCLO est désormais propriétaire des terrains Rio Tinto (ex-Péchiney) d'une superficie de 90 ha et va acquérir les 80 hectares de l'ex Célanèse en début d'année 2018, tous les deux situés sur les communes de Mourenx, Noguères, Pardies et Bézingrand. Sur ces deux terrains, une soixantaine d'hectares sont prévus pour accueillir des équipements photovoltaïques. La surface restante sera consacrée à des projets industriels.



8 325 540 €
pour la « gestion des déchets » dont le coût de construction d'une nouvelle déchetterie sur le secteur de Mourenx.

64 000 € - solde des opérations N'Haux à Arthez-de-Béarn (8 logements) et à Labastide-Cézéracq (6 logements). Les 2 opérations ont été réalisées par l'Office 64 de l'Habitat.



464 000 €
pour l'habitat et les aides aux économies d'énergie.

2 362 177 €
pour les associations et organismes publics*

3 334 816 €
pour la petite enfance : coût de fonctionnement de 5 crèches et fin des travaux de la crèche d'Orthez, aide aux devoirs, etc.



La maison de la petite enfance à Orthez devrait ouvrir au dernier trimestre 2018.

* Dans tous les domaines de compétences de la CCLO, dont :

CHEMPARC

Cœur de Béarn
OFFICE DE TOURISME

les Rencontres de l'Emploi

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Bassin de Lacq

PLIE
du Bassin de Lacq

liste non exhaustive



M2i LIFE SCIENCES remporte le prix Pierre Potier 2017

M2i a terminé l'année 2017 sur une note plus que positive. En effet, la société installée à Chemstart'up, à Lacq, s'est vu récompensée par le prestigieux prix Pierre Potier pour la mise au point d'une synthèse innovante. Celle de la phéromone du ver de la grappe, utilisée dans la protection biologique des vignes, en alternative aux insecticides traditionnels.

Ce prix récompense la primauté donnée par M2i à la recherche et à l'innovation dans le domaine du biocontrôle par phéromone dont elle est le leader européen.

Jusqu'à ce jour, le prix très élevé d'accès à la phéromone et sa faible pureté chimique limitaient l'utilisation de solutions de biocontrôle à seulement 4 % du vignoble français. Ce double gain en pureté et productivité permet d'envisager d'étendre désormais cette méthode de lutte, encouragée par les pouvoirs publics et réclamée par les consommateurs, à une très grande part des vignobles européens, tout en étant financièrement compétitif pour les viticulteurs.

L'industrialisation de ce procédé a permis à M2i de commercialiser un produit de protection phéromonale des vignes, innovant et économique, l'objectif annoncé étant de traiter avec cette solution 20 % des vignobles dès 2020.



LA VÉLOROUTE passe par la CCLLO



Dans le cadre du plan départemental des itinéraires cyclables, adopté en fin d'année 2007, le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a proposé que soit aménagé, le long du Gave de Pau et de l'Adour, un itinéraire voie verte / véloroute. Cet aménagement est destiné aux cyclistes mais également sur certains tronçons aux piétons, rollers et personnes à mobilité réduite.

La véloroute Bayonne – Perpignan n°81 ira, pour les Pyrénées-Atlantiques, de Lestelle-Bétharam à Bayonne, sur une longueur de 170 km, dont 86 km en site propre (voie verte) et 74 km en circulation partagée. Le coût global de l'opération est d'environ 13,8 millions d'euros.

Véloroute est un itinéraire sécurisé comprenant trois types d'aménagements : des voies vertes, des bandes cyclables et un partage de la route à faible trafic avec d'autres véhicules motorisés.

L'itinéraire passe par les communes de Tarsacq, Abos, Bézingrand, Pardies, Os-Marsillon, Mourenx, Abidos, Lagor, Maslacq, Sarpourenx, Biron, Orthez, Salles-Mongiscard et Bellocq.

La longueur de l'itinéraire sur la communauté de communes est de 54 km dont environ 10 km de voie verte.

Le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a décidé d'aménager la section concernant la communauté de communes de Lacq-Orthez pour un montant estimé à 500 000 € HT.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) en action

Depuis le 18 novembre 2016, date de sa signature entre l'Agence Régionale de Santé, le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves, le Département et l'État, le CLS poursuit ses actions de façon concrète. Tout d'abord, celles prévues et réparties dans les 4 axes stratégiques définis - santé environnementale, prévention-promotion de la santé, parcours de santé des personnes en perte d'autonomie et coordination et continuité des soins - mais aussi d'autres intégrées au contrat par voie d'avenant.

Cette souplesse permet de s'adapter aux actualités du moment et de répondre à d'éventuelles problématiques de santé émergentes ou encore de valoriser un nouveau projet sur le territoire. Par exemple, en 2018, une nouvelle fiche action portée par le centre hospitalier d'Orthez sera incluse. Elle concernera un projet de télémédecine sur les plaies et cicatrisation.

Pour rappel, le CLS vise à consolider les partenariats locaux sur les territoires, afin d'améliorer la santé de ses habitants. Les actions menées visent toutes largement à renforcer le bien-être des habitants du territoire et à répondre aux besoins de santé identifiés par les professionnels lors de l'élaboration du contrat.



LES VENDREDIS DE L'INFO

Avec le réseau des pépinières d'entreprises

Dans le cadre de son programme d'animations, la communauté de communes de Lacq-Orthez propose des temps d'information incontournables pour tous les entrepreneurs.

■ **Vendredi 26 janvier 2018, de 8h30 à 10h30 à la pépinière d'entreprises de Monein** : Savoir bien mener son action de prospection clients.

Prospecter de nouveaux clients avec enthousiasme et efficacité. Animé par David Taillefer Consulting.

■ **Vendredi 9 février 2018, de 8h30 à 10h30 à la pépinière d'entreprises d'Artix** : Les conditions générales de vente : ce qu'il faut écrire et ce qu'il ne faut pas écrire, etc.

S'interroger sur les conditions générales de vente, c'est important. Pourquoi ? Animé par Maître Saint-Martin, avocat.

■ **Vendredi 23 février 2018, de 8h30 à 10h30 au pôle I.Etech d'Orthez** : Rencontre des entrepreneurs du territoire.

Développer son réseau local de partenaires, présenter son entreprise et son activité en quelques minutes, échanger sur des problématiques communes, trouver de nouvelles opportunités commerciales, etc.

■ **Vendredi 9 mars 2018, de 8h30 à 10h30 à la pépinière d'entreprises de Biron** : Communiquer sur internet.

Quelle que soit la taille d'une entreprise, communiquer sur internet est devenu indispensable pour rester compétitif. Animé par Julie Puyatier, CCI Pau-Béarn.

■ **Vendredi 23 mars 2018, de 8h30 à 10h30 à la pépinière d'entreprises de Monein** : L'intelligence collective au service de la TPE.

L'intelligence collective : découvrir ses outils au service de mon entreprise. Animé par Nathalie Leroy, Com'un éco, cabinet communication et marketing responsable.

ÉLAN BÉARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ

La CCLO vous invite à un match de la saison 2017-2018 !

Dans le cadre de son partenariat avec l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez, la communauté de communes de Lacq-Orthez a le plaisir de vous offrir des places pour le match de votre choix parmi :

- Bourg-en-Bresse - le vendredi 16 mars à 20h30
- Gravelines-Dunkerque - le mardi 17 avril à 20h



qui aura lieu au Palais des sports de Pau, dans le cadre du championnat de ProA masculine.

Ces dates et horaires sont sous réserve de modifications qui peuvent intervenir en raison de retransmission télévisuelle.

Réserver dès à présent **VOS PLACES** pour 1 match :

(dans la limite des stocks disponibles et de 4 places par foyer)

- en priorité par internet sur WWW.EVENTBRITE.FR

Une fois sur l'accueil du site, il vous suffit de taper «CCLO» dans la barre de recherche et indiquer la localisation «Pau». Le résultat de la recherche vous indiquera les 3 matchs, vous cliquez sur celui qui vous intéresse. Il vous suffit de vous laisser guider ensuite et remplir tous les champs demandés.

- ou à défaut par téléphone au 05 59 80 01 22 (ligne EBPLO).

Modalités de réservation

- Nous vous demandons de réserver **en priorité par internet, avec les informations complètes demandées.**
- Les dates limites de réservation pour chaque match sont fixées comme suit :
 - Bourg-en-Bresse - **lundi 12 mars à 10h**
 - Gravelines-Dunkerque - **lundi 9 avril à 10h**

Aucune demande ne sera prise en compte passé ces délais.

Modalités de retrait

- Une fois vos places réservées, vous pourrez les retirer à l'hôtel de la CCLO à Mourenx à **partir du jeudi précédant le match**, pendant les horaires d'ouverture de la collectivité, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, **sur présentation du mail de confirmation de la disponibilité de vos places** (un justificatif de domicile pourra également vous être demandé).

Infos : cette offre est exclusivement réservée aux habitants du territoire de la CCLO - 61 communes listées en dernière page - et n'est valable qu'une fois sur la saison.



La CCLO fait évoluer les LAEP pour mieux répondre aux besoins des familles



Un lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un lieu de rencontre anonyme et gratuit pour les familles et leurs enfants de moins de 6 ans. C'est aussi un espace d'accompagnement des familles et de prévention précoce. Il existait déjà sur l'ancien territoire de l'ex-communauté de communes de Lacq. Celui-ci est géré par le centre social Lo Solan de Mourenx et financé par l'intercommunalité. Afin de soutenir la parentalité sur l'ensemble du territoire et répondre aux besoins et demandes des familles, les élus de la communauté de communes de Lacq-Orthez ont décidé d'en créer un autre sur Orthez. Ce LAEP sera labellisé par la CAF et géré en régie par l'intercommunalité.

8

Les LAEP près de chez vous

- **ARTIX** - ALSH - Rue de Fourticot.
Ouverture : tous les jeudis, de 9h30 à 11h30.
- **LAGOR** - Crèche - Rue des écoles.
Ouverture : 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, de 9h30 à 11h30.
- **MONEIN** - Crèche - Rue du Pont Lat.
Ouverture : les vendredis, de 9h30 à 11h30.
- **MOURENX** - Maison de l'enfance - Rue Adrienne Legal.
Créneau supplémentaire pour l'accueil enfants-parents. Vu la demande croissante et afin de respecter la capacité d'accueil de la structure, 43 séances supplémentaires sont planifiées.
Ouverture : les mardis et mercredis, de 9h à 11h30.
- **ORTHEZ** - Création d'un LAEP RAM - 2 rue Pierre Lasserre.
À compter de novembre 2018, le LAEP sera 10 rue Darget.
Ouverture : les mercredis, de 9h30 à 11h30.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le LAEP participe à la qualité du lien d'attachement parent-enfant durant la période de la petite enfance. Il aide à prévenir les situations à risque entre parents et enfants. C'est aussi un espace de socialisation, d'écoute, de parole des enfants et des parents, en dehors de toute visée thérapeutique et de toute injonction éducative.

Chacun arrive, reste et repart quand il veut mais... tout le monde y revient !



Les thématiques de ces rencontres sont variées : place et rôle du beau-parent, être un parent « juste », les divergences dans l'éducation, le sommeil, la propreté, le lâcher-prise parental, etc.

LE CHIFFRE

En 2016,
**1 220 enfants et
1 200 adultes**
se sont rendus sur un site
d'intervention du LAEP.

Cap sur la CROISSANCE VERTE, porteuse d'avenir et d'emplois

L'inauguration, en novembre 2017, de la plateforme CANOE signe officiellement l'entrée du bassin de Lacq dans l'économie de la croissance verte, porteuse d'avenir et d'emplois.

Si ces dernières années ont certes vu l'arrivée d'industriels évoluant dans l'économie verte - Bioenergy Sud-Ouest (Abengoa) producteur de biocarburants et Biolacq avec sa centrale biomasse - l'ambition est désormais de poser les bases solides de

la croissance verte et d'investir de plain-pied le créneau des énergies renouvelables. L'occasion de démontrer que ce dernier n'est pas antinomique de l'industrie chimique du bassin de Lacq. Il y a bien au contraire une complémentarité.



Inauguration de l'extension de Chemstart'up le 9 novembre 2017 par Jacques CASSIAU-HAURIE, Président de la CCLO, Gilbert PAYET, Préfet des Pyrénées-Atlantiques et Alain ROUSSET, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine (au premier plan de gauche à droite).

Mettre au point les matériaux du futur

« Sans chimie, pas de transition énergétique », ne cesse de répéter le Président de la CCLO, Jacques Cassiau-Haurie. De fait, le nouveau bâtiment de CANOE s'inscrit dans cette ambition. Sur une surface de plus de 1000 m², il abrite une halle de démonstration et un espace dédié à la mise au point de fibre de carbone à partir de matière végétale. Il s'agit ici de mettre au point les matériaux du futur, plus légers, qui serviront notamment dans l'industrie aéronautique, automobile ou du sport. Et ce n'est pas terminé puisqu'un nouveau bâtiment va prochainement sortir de terre tout près du premier, sur une parcelle appartenant elle aussi à la CCLO (lire encadré).

Centrales photovoltaïques et batteries du futur

Cette offensive s'accompagne d'autres projets. En rachetant les friches de Rio Tinto (ex-Péchiney) et Celanese situées sur les communes de Bézingrand, Mourenx, Nogères et Pardies, la CCLO libère des emprises pour mener à bien des projets environnementaux. Filiale de Total, le groupe Sunpower a d'ores et déjà prévu d'installer quatre centrales photovoltaïques au sol. Enfin, l'année s'est achevée par la reconduction du bail de location entre Chemparc et Hydro-Québec. Durant ces 3 prochaines années, en collaboration avec Arkema, les chercheurs de SCE France - filiale française de l'énergéticien québécois - vont travailler à mettre au point les batteries du futur. L'économie verte est bel et bien en marche sur le territoire.



■ Une deuxième extension de Chemstart'up : CANOE 2 pour 2019.

Le développement des activités de CANOE nécessite la création de 2 nouveaux espaces pour l'accueil de pilotes pré-industriels.

Ce nouveau bâtiment recevra des activités de Recherche & Développement et de fabrication de préimprégné thermoplastique. Il offrirait au site l'opportunité de recevoir une activité de production semi-industrielle de produits dont les technologies sont en plein déploiement avec de forts partenariats industriels, notamment Arkema et d'autres acteurs de Nouvelle-Aquitaine.

Ces projets seront les prémices de développements industriels ultérieurs.



FRICHE industrielle SAICA, les engins de démolition à l'ouvrage



En se portant acquéreur de la friche Saïca, la CCLO poursuit son effort en matière de réhabilitation des friches industrielles. Cette acquisition permettra de constituer des réserves foncières sur la commune d'Orthez qui manque de terrains à vocation économique.

À Orthez, le chantier de démolition des bâtiments du site SAICA, (ex-papeterie des Gaves) a démarré le 19 décembre dernier. L'Établissement Public Foncier Local Béarn Pyrénées (EPFL) assure le portage foncier, la maîtrise d'ouvrage et le préfinancement de cette opération pour le compte de la CCLO.

Dans le cadre de son adhésion à l'EPFL, la communauté de communes met à profit cet outil performant qui accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets fonciers. Ainsi ce portage (d'une durée maximale de 8 ans) laisse le temps à la collectivité d'élaborer un projet à la fois de développement local et de préservation de l'environnement sur l'ensemble de cette zone. De plus, la CCLO bénéficie de l'expertise de l'EPFL en matière de démolition/dépollution pour cette opération qui s'avère coûteuse et complexe. La démolition et la remise en état vont nécessiter 30 semaines de chantier, au terme desquelles la collectivité proposera des lots pour accueillir de l'activité économique.

Parallèlement à ce chantier, la CCLO a mandaté le groupement constitué par les entreprises Ateliers de paysages, Alphaville et le cabinet d'étude Biotope pour l'accompagner dans sa réflexion concernant l'aménagement futur du site.

Deux pistes de réflexion sont privilégiées : un volet environnemental, avec une étude pour la préservation et la valorisation de la faune et de la flore et un volet économique avec un projet de développement local sur les plus de 2 hectares constructibles. Les scénarii d'aménagement seront proposés par le groupement dans le courant du mois de mars. Les élus feront leur choix en suivant.

10

Un CRÉMATORIUM en 2020



Moderne et sobre, le projet architectural est propice à une atmosphère sereine et apaisante. Le végétal est très présent dans les aménagements extérieurs, la toiture du toit est végétalisée. L'impact de ce bâtiment sur l'environnement est réduit au minimum.

La communauté de communes de Lacq-Orthez a souhaité l'installation d'un crématorium sur son territoire afin de répondre au mieux au souhait des familles désirant recourir à la crémation. La gestion d'une telle structure nécessitant un personnel particulier, la CCLO a opté pour un mode de gestion déléguée (délégation de service public) qui a été attribué à la Compagnie Funéraire du Béarn (CFB). Ce groupement est constitué de 3 opérateurs de pompes funèbres locaux : Eberard à Pardies, Lassalle à Ledoux et la société holding 2P à Poey-de-Lescar.

Le crématorium, d'une surface de 587m², sera situé dans la zone d'Eurolacq 2, à Labastide-Monréjeau.

Les travaux débuteront en 2019, après un délai imposé par la procédure administrative (étude d'impact, enquête publique et arrêté préfectoral), pour une **livraison du bâtiment début 2020**.

L'opération, entièrement financée par le CFB, s'élève à **2,2 millions d'euros**. Au terme d'une délégation de service qui prendra fin dans 27 ans, le bâtiment reviendra à la CCLO.

ARTISANS ET COMMERÇANTS : Il est encore temps !

Depuis 2011, l'Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat et du commerce* a permis de soutenir 66 entreprises dans leur projet de création ou de développement. Malgré la fin du dispositif, la CCLO maintient son soutien au tissu commercial et artisanal.

La convention qui lie l'Etat et la CCLO arrivera à son terme le 9 juin 2018. Il reste donc 3 mois aux professionnels pour déposer un dossier de demande d'aide aux investissements à la CCLO**.

Pour en bénéficier, il faut être porteur d'un projet de développement économique, tel que créer une entreprise, augmenter des capacités de production, améliorer l'image d'une boutique ou diversifier l'activité d'un commerce. La subvention peut s'élever jusqu'à 30 % du montant des investissements conditionnée par la réalisation préalable d'un bilan conseil – lui-même étant subventionné à hauteur de 80 % (pour une prestation plafonnée à 800 € HT).

Aide à la recherche de subvention.

Au terme de ce dispositif, la CCLO restera un interlocuteur privilégié pour l'entrepreneur auprès duquel il trouvera conseil, aide au montage de dossier, aide à la recherche de subvention, etc. La collectivité maintient ainsi son soutien et affirme sa volonté de renforcer l'attractivité du territoire, favoriser la création d'emplois et maintenir une offre commerciale en zone rurale.

* financée par la CCLO, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département
** dans la limite des crédits disponibles

L'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce

- Elle s'adresse aux entreprises inscrites au Registre des Métiers ou du commerce et des sociétés.
- Elle alloue des aides de 15 % pour les entreprises en création et de 20 à 30 % pour celles en développement.
- Elle concerne les investissements allant de 6 000 € HT à 36 000 € HT (et jusqu'à 75 000 € HT pour de l'artisanat de production).

Se renseigner :

Contactez le service commerce de la CCLO qui vous aidera à constituer votre dossier, par téléphone au **05 59 60 84 28** ou par mail à commerce@cc-lacqorthes.fr



BONNUT - Du matériel performant pour l'« Atelier de la pierre »



C'est chez les compagnons du tour de France, à Nîmes, que Cédric Aguilar a appris son métier de tailleur de pierre.

Après plusieurs années passées à la rénovation du patrimoine gersois - sous la tutelle des Batiments de France - l'artisan installe son « Atelier de la pierre » à Bonnut en 2010.

Depuis, il y taille le grès, le marbre et le calcaire destinés à de

la rénovation ou de la construction pour les particuliers. À son actif, on compte également la restauration de l'église de Bonnut ainsi que des travaux de rénovation de la tour Moncade à Orthez.

En 2017, Cédric Aguilar a bénéficié d'une aide de l'OCM. « Ce coup de pouce va me permettre d'acheter du matériel pour booster la rentabilité de mon entreprise. »

ARTHEZ-DE-BÉARN - « La vie en fleur » grâce à l'OCM

Roseline Fara-Bernadberoy a ouvert sa boutique au mois d'octobre.

Après une dizaine d'années d'expérience en jardinerie et comme fleuriste, cette maman de 4 enfants a décidé de monter sa propre affaire sur Arthez-de-Béarn.

Idéalement situé, le local anciennement détenu par la superette Score nécessitait une réfection totale.

« Une aide de 3 585 € m'a été accordée et m'a permis de réaliser les travaux d'aménagement intérieur et aussi de m'équiper » ajoute la fleuriste qui a sollicité la CCLO et ses partenaires dans le cadre de l'OCM.

Avec ses voisins récemment installés, le Coin Cosy de Nathalie Antic et la boucherie de Thomas Pichs, Arthez-de-Béarn voit désormais « La vie en fleurs » !



DU RENOUVEAU à la base de loisirs d'Orthez-Biron

Afin de rendre encore plus attractive la base de loisirs d'Orthez-Biron, la CCLLO vient de lancer une série de travaux réalisés pour l'essentiel en régie. Côté plage comme côté promenade, le changement ne peut passer inaperçu.

Le talus accueillant la zone de pique-nique a été travaillé et enherbé donnant ainsi un espace agrandi et ombragé puisqu'une trentaine de pins parasol, albizias et saules pleureurs ont été plantés. A proximité de la plage, la haie de sapinettes en mauvais état a été enlevée. Un grillage rigide referme désormais l'espace plage.



Outre les aménagements paysagers, d'importants travaux ont été réalisés sur la partie bâtiments : sanitaires et chalet d'accueil de la plage.

12

FÊTE DU LAC - Réservez la date !

La fête du lac de la base de loisirs d'Orthez-Biron aura lieu le 9 juin 2018. Organisée par la CCLLO en partenariat avec les associations du lac, cette journée propose à tous des activités sportives et ludiques; le tout dans une ambiance conviviale et « arrosée » d'un feu d'artifice en clôture.



OFFICE DE TOURISME D'ORTHEZ : ça se précise !



L'aménagement du nouvel office de tourisme a commencé en décembre dernier :

- démolition du cloisonnement intérieur,
- modification et création d'ouvertures en façade,
- réfection du garde-corps du balcon, enduits.

L'office sera fin prêt pour accueillir les touristes à la belle saison !

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'office de tourisme Cœur de Béarn est accrédité depuis le mois d'octobre comme organisme de classement des meublés de tourisme.

Dans le département, seuls deux autres offices de tourisme possèdent cette accréditation par l'Etat (agréé par Atout France) et 59 offices de tourisme (sur les 2 278 existants) à l'échelle nationale.

Le classement des meublés est une garantie de qualité pour le client. Un véritable « plus » pour les clients, notamment pour les clients étrangers qui peuvent avoir du mal à choisir parmi l'offre très importante, notamment sur des sites internet. Ces derniers sont de simples plateformes d'annonces publicitaires sans contrôle qualité. Ce classement, qui respecte 112 critères, est également prôné par certaines plateformes internet d'annonces de meublés : Abritel, groupe HomeAway, Réussirsaloc, Agites.com.

2017 dans les déchetteries : 13 500 TONNES déposées
Que sont-elles devenues ?



260 000 entrées
dans les 7 déchetteries de la CCLO



1 100 000 €
le coût de fonctionnement
des 7 déchetteries



20 €
l'équivalent du coût
annuel du service
par habitant

245 kg
de déchets
par habitant
et par an



NOS DÉCHETS SONT NOS RESSOURCES, valorisons-les !

La communauté de communes de Lacq-Orthez gère 7 déchetteries situées à Arthez-de-Béarn, Lucq-de-Béarn, Maslaçq, Monein, Mourenx, Orthez et Ramous.

Quand leur incinération ne sert pas à produire de l'énergie pour l'industrie, la majorité des déchets que vous amenez en déchetterie se recycle ou est réutilisée lorsque le produit est en état d'usage (vêtements, petits électroménagers, etc.).

La mise en oeuvre de cette vaste chaîne - du déchet à la filière de valorisation - nécessite une organisation rigoureuse et des équipements performants. En 2017, la collectivité a réalisé un chantier de modernisation des sites.

Pour faciliter le geste de tri

Depuis le 1^{er} janvier, il est nécessaire d'être équipé d'une carte magnétique pour entrer dans une déchetterie*. Ce dispositif de contrôle a été mis en place afin d'assurer aux particuliers de meilleures conditions de circulation et d'accès aux bennes. Son utilisation est très simple : après avoir scanné la carte sur la borne qui affiche le nombre de passages restant, la barrière se lève.

A l'intérieur, une signalétique, uniforme à tous les sites, renseigne aujourd'hui clairement l'utilisateur. Sur le site d'Orthez, un nouveau local ouvert en 2017 permet d'optimiser le fonctionnement du service (voir aussi P.16).

Des conditions d'accueil améliorées

Les horaires d'ouverture des déchetteries sont adaptés à la fréquentation et à la saisonnalité (lire P.23). À leur fermeture, des systèmes de vidéo protection sont activés dans la majorité des sites pour prévenir le vandalisme et les vols. Côté sécurité, des dispositifs antichute protègent l'utilisateur d'un geste maladroit qui pourrait l'entraîner dans la benne.

* à l'exception de Lucq-de-Béarn.



En facilitant le geste, la qualité du tri n'en sera que meilleure et le processus de valorisation encore plus efficace.

LE DÉCHET REDEVIENT MATIÈRE PREMIÈRE



REVENTE EN L'ÉTAT OU ISOLANT



CARTOUCHES D'ENCRE



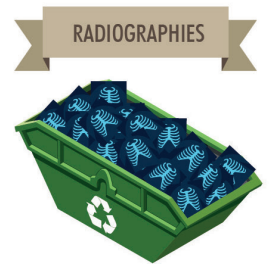
HUILE DE MOTEUR



BOBINE DE FIL DE FER



BOIS / MÉTAL / ETC



TRIONS TOUJOURS PLUS ET ENCORE MIEUX

LE DÉCHET DEVIENT SOURCE D'ÉNERGIE

PNEUS



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



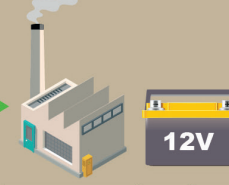
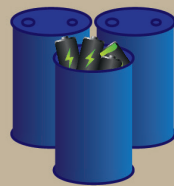
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

AMPOULES NÉONS



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET MATIÈRE

PILES



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET MATIÈRE

HUILE ALIMENTAIRE



BIO CARBURANT

LE DÉCHET VERT DEVIENT FERTILISANT

DÉCHETS VERTS



COMPOST



LE DÉCHET NON RECYCLABLE

TOUT VENANT



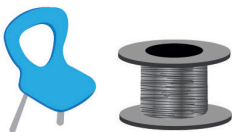
ENFOUISSEMENT



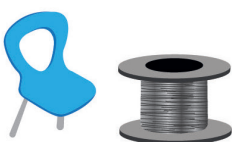
ROULEAUX DE CARTON



PANNEAU AGGLOMÉRÉ OU PARTICULE



PLASTIQUE / MÉTAUX ETC



PLASTIQUE / MÉTAUX / ETC



STOCKAGE

Valorisation énergétique : La valorisation énergétique consiste à récupérer et à valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets sous forme de chaleur, d'électricité, de carburant. On peut distinguer deux sortes de valorisation énergétique : la valorisation par traitement thermique (incinération, co-incinération, pyrolyse et gazéification) et la valorisation du biogaz issu notamment des installations de stockage de déchets non dangereux et de la méthanisation des déchets organiques.

« **SENSIBILISER** les gens à la nécessité de trier leurs déchets »



17 agents sont affectés aux postes de gardien des déchetteries et aux rotations des bennes sur l'intercommunalité. Rencontre avec Sandra Camgrand-Dessus, agent de la déchetterie de Monein, qui nous parle de ses missions.

« J'exerce ce métier par passion des déchets ! Cela peut sembler étonnant mais j'ai toujours été attirée par

les déchets. J'ai été rippeur pendant 6 ans et j'ai rejoint la déchetterie en 2015. Je sais combien trier est important pour la planète et en conseillant les gens dans leur tri, j'ai l'impression de contribuer à sa protection. Et pour tout vous dire,

même mes vacances sont fonction des déchets puisque je suis partie en Indonésie pour aider une association à nettoyer les fonds marins !

Ce métier demande de la polyvalence et une bonne condition physique car je marche beaucoup chaque jour ! Une fois sur le quai de déchargement, j'oriente les personnes selon la nature de leurs déchets et je les aide à les décharger. Je distribue aussi les bacs des ordures ménagères et des emballages et les composteurs. Je passe également commande pour l'enlèvement des bennes avant que celles-ci ne soient pleines. Enfin, je trie les produits chimiques déposés. Ce qui m'intéresse le plus, c'est de sensibiliser les gens à la nécessité de trier leurs déchets. En les responsabilisant, je me sens utile. »

avant



après



Déchetterie d'Orthez - le local technique qui a ouvert le 1^{er} janvier 2017 a permis de mieux organiser le tri, de conserver les déchets à l'abri des intempéries. Il offre aussi un local technique fonctionnel aux agents.

16

DÉCHETS DE JARDIN : les garder, c'est **FERTILISER** sain et sans frais



En 2017, 2 000 tonnes de déchets verts ont été broyées par une entreprise prestataire. Ce broyat est ensuite donné aux agriculteurs qui en font la demande pour l'épandre sur leurs terres.

En 2017, la CCLLO a reçu 5 200 tonnes de déchets verts. 3 200 tonnes ont été envoyées dans une entreprise qui les valorise en compost, le restant a été broyé sur place. Le traitement des déchets verts coûte chaque année environ 100 000 € à la collectivité.

Comment réduire ce coût et éviter aux usagers ces allers-retours saisonniers ? Des solutions existent et elles sont plutôt bénéfiques pour le jardin. Alors pourquoi ne pas les mettre en pratique pour le bien de tout le monde et de l'environnement ?

Le compostage en tas

On compte parmi les déchets verts recyclables du jardin : les tontes de gazon, les feuilles fanées et mortes, les tailles de haies et les herbes indésirables.

Pour les gros volumes tels que tontes, feuilles mortes et branchages de petites tailles, le compostage en tas, dans un coin de jardin, est la méthode la plus adaptée. Elle présente l'avantage de nourrir la terre

puisque la matière organique se décompose produisant un produit comparable au terreau. Ce compost 100 % naturel servira à fertiliser la terre du jardin ou du potager.



« Une NOUVELLE DÉCHETTERIE opérationnelle fin 2018 »



Après 4 ans d'harmonisation de la gestion des déchets, le service porte de nouveaux projets. Rencontre avec Alain Bouchecareilh, Vice-président délégué à la collecte et au traitement des déchets.

Depuis le 1^{er} janvier, il faut une carte magnétique pour rentrer dans une déchetterie ? C'est un changement important pour les usagers.

C'est vrai et si nous n'avons pas encore assez de recul pour évaluer les effets de ce changement, les premiers ressentis sont plutôt positifs. Ce qui ressort le plus, c'est l'amélioration de l'accueil, avec des quais moins encombrés et une signalisation claire et esthétique. Les remarques négatives portent davantage sur le nombre de passages autorisé à 24 par an. Nous entendons ces craintes et nous reverrons la copie si besoin. Mais vous allez voir que l'on va très vite se rendre compte que c'est largement suffisant. Parce que ce chiffre est basé sur une étude de fréquentation et qu'il est très au-dessus de la fréquentation moyenne annuelle par usager. Bien sûr, cela va obliger certaines personnes à changer leurs habitudes : ne plus se déplacer pour un ou deux cartons par exemple mais stocker les déchets et faire un voyage le coffre plein. Mais si un meilleur service est au rendez-vous, la satisfaction sera générale.

Après le chantier d'harmonisation de ces 4 dernières années, le projet de 2018 sera la construction d'une nouvelle déchetterie sur le secteur de Mourenx. Pourquoi ce choix ?

Cette déchetterie qui date de 1992 a été construite sur un site industriel au moment où les bureaux de l'ancien district de Lacq se trouvaient à côté. Elle était donc placée entre les bureaux et l'usine d'incinération d'ordures ménagères, ce qui à l'époque se justifiait. Depuis, les unités industrielles ont évolué et cette déchetterie qui accueille beaucoup de public est désormais enclavée dans un secteur industriel, ce qui n'est plus vraiment cohérent en termes de sécurité et d'environnement pour les agents de la CCLO d'une part et les usagers d'autre part. Nous avons donc pris la décision de construire une nouvelle déchetterie, route d'Artix à Pardies, sur un terrain de 4 000 m² appartenant à la CCLO. Elle devrait être opérationnelle au dernier trimestre 2018. Elle sera de type modulaire et évolutive, constituée de blocs de béton afin de la faire évoluer selon les besoins. Son coût de 900 000 € est entièrement financé par le budget « déchets » de la collectivité.



Quels sont les autres chantiers de ces prochaines années ?

L'élaboration « d'un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés » est un projet très ambitieux sur lequel nous allons travailler jusqu'à fin 2018. Issu de la loi Grenelle 2, ce décret fait obligation aux collectivités territoriales responsables de la collecte et du traitement des ordures ménagères d'établir un programme visant à la réduction des déchets sur leur territoire. Il s'agit donc d'un document de planification sur 6 ans qui détaillera les objectifs de réduction de déchets et les mesures qui seront mises en œuvre pour les atteindre.

C'est un chantier important car avant de définir les objectifs, il impose de faire un état des lieux duquel nous tirerons les principaux enjeux et les actions à suivre, accompagnées des moyens humains, techniques et financiers nécessaires à leur mise en place.

Avez-vous déjà quelques pistes pour inciter les usagers à réduire leurs déchets ?

Beaucoup d'actions sont déjà en place telles que la mise à disposition gratuite de composteurs et d'autocollants stop-pub. Tout le travail qui est réalisé autour du tri avec les collectes et la modernisation des déchetteries n'a pas d'autres objectifs que de faciliter le geste de tri, sans compter toutes les actions de sensibilisation que nous menons dans les foires et les marchés et auprès du jeune public.

Cette année, nous allons commencer à réfléchir à la tarification incitative qui consiste à ne faire payer à chaque foyer que les déchets qu'ils produisent, ce qui revient à réduire la facture de ceux qui font de réels efforts de tri. Appliqué sur d'autres territoires, ce moyen a déjà fait ses preuves. Rendez-vous dans quelques mois pour en reparler !



La déchetterie de Mourenx a été construite en 1992. Soit deux années après l'usine d'incinération d'ordures ménagères (au second plan sur la photo) qui fut le premier équipement de ce type en activité dans le département.

Orthez, Chantier Coeur de ville avec LA CITADINE : Les commerçants et artisans à pied d'oeuvre !



En octobre, La Citadine a réalisé cette affiche à l'esprit décalé sur laquelle une partie des adhérents de la Citadine se mettent en scène avec humour.

Ils ont sorti les grands moyens et c'est pour la bonne cause : celle de soutenir le tissu commercial orthézien en récompensant la fidélité des consommateurs.

Depuis le 2 novembre et jusqu'à la fin des travaux Coeur de ville, les adhérents de la Citadine - l'Office de Commerce et de l'Artisanat (OCA) d'Orthez - proposent un jeu concours doté d'une voiture.

A chaque déblocage de cagnotte sur sa carte Privilège*, le porteur participera au tirage au sort final. Et histoire de bien tenter le chaland, le véhicule est exposé sur divers parkings de la ville jusqu'à la fin du concours. « Il est vrai que depuis le début du concours, la Citadine a vu le nombre de demandes de cartes exploser. C'est aussi la première fois que nous faisons une opération de cette envergure ! » relève Benoît Isenbart, co-président de l'association.

18

Si la dotation de ce jeu est particulièrement exceptionnelle, au quotidien la Citadine est plutôt du genre hyperactive et particulièrement généreuse. Quand il s'agit d'aider les commerçants adhérents, elle ne recule devant rien. Qu'il s'agisse de gâter le consommateur - applications mobile et tablette, cartes de fidélité, chèques cadeaux, journaux et annuaires, etc - ou d'aider ses adhérents à valoriser leurs activités et booster leurs chiffres d'affaires à travers des campagnes d'animation commerciale et des opérations de communication.

L'Office de commerce est aussi à l'initiative des boutiques éphémères qui ont fait les beaux jours des fêtes de Noël. « Nous prévoyons d'autres opérations commerciales et de communication d'ici la fin du chantier. C'est nécessaire pour inciter les consommateurs à venir jusqu'à nous. Tout comme il est essentiel de rappeler que tous les magasins sont ouverts, accessibles aux piétons et qu'il y a des places de parking tout près ! » précise Guillaume Beaufumé, qui sait de quoi il parle en tant que co-président de La Citadine et boulanger sur la zone de travaux.

* Tous les 10 achats

Travaux Coeur de ville, La Citadine est au carrefour de l'info

Au local de la Citadine, au 44 rue Aristide Briand, Audrey Baylon et Tiphany Oria sont au carrefour de l'information du chantier Coeur de ville. Elles sont le relais entre la CCLO et leurs adhérents et sont aussi disponibles pour toute personne en demande de renseignements pratiques. Une fois par mois, elles organisent un petit déjeuner au cours duquel Jean-Paul Grinet, le chargé du suivi des travaux, fait un point d'étape aux commerçants et artisans.



La pose des pavés sur le futur parking à l'arrière de l'église a été réalisée. Les travaux sur les réseaux du boulevard des Pommes et l'aménagement du parvis de l'église sont en cours.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE (PCAET), la CCLO et Enedis s'engagent

Lors de l'élaboration du PCAET, Enedis, en tant que distributeur d'énergie, a contribué à la fourniture des données de production et de consommation d'électricité sur notre territoire pour les différents secteurs (résidentiel, agriculture, industrie, tertiaire, etc.).

Le plan Climat va entrer dans sa phase de mise en place des actions. L'une d'entre elles - « coordonner les acteurs des réseaux de distribution d'énergie » - engage à signer des conventions avec les distributeurs Enedis et Grdf pour fixer des actions de maîtrise de l'énergie et de fourniture de données de consommation du territoire.

Dans ce cadre, une convention a été signée en 2017 avec Enedis. Cette convention lie les deux parties dans 3 domaines :

- l'accompagnement de la politique énergétique et de l'urbanisme de la CCLO par Enedis ;
- des actions dans le domaine social et la précarité énergétique ;
- la mobilité électrique.

Des actions communes d'animation et de sensibilisation vont être portées comme :

- des « Défis Energie » (un ensemble de volontaires sera accompagné sur une période, plutôt hivernale, pour réduire sa facture énergétique de 8 %) ;
- la sensibilisation des scolaires autour de la sécurité électrique, la maîtrise de l'énergie, la gestion des énergies renouvelables, et la mobilité électrique ;
- des chantiers d'insertion pour des jeunes.

Ce plan d'actions fait l'objet d'une seconde convention qui a été signée le 19 janvier 2018.



Aline LANGLÈS, vice-présidente de la CCLO déléguée à l'environnement et aux économies d'énergie, **Jacques CASSIAU-HAURIE**, président de la CCLO, **Philippe DENYS**, directeur territorial Pyrénées-Atlantiques d'Enedis et **Danièle MIRANDE-REY**, interlocutrice privilégiée des collectivités locales d'Enedis lors de la signature en 2017.

Une NOUVELLE compétence en 2018 : les milieux aquatiques et la prévention des inondations



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GeMAPI) est une compétence obligatoire de la CCLO. Jusqu'à cette date, elle était en partie ou en totalité exercée par les communes. Souvent ces communes se sont regroupées en syndicats de rivière afin de mutualiser les moyens nécessaires à une bonne gestion.

Ce transfert de compétence voulue par le législateur a donc pour objectif de limiter le nombre de syndicats et surtout d'exercer cette compétence sur un bassin versant hydrographique cohérent en rassemblant, si besoin, plusieurs structures intercommunales.

Le territoire de la CCLO s'étend à lui seul sur 3 bassins versants : le bassin versant du Gave de Pau, le bassin versant des Luys et le bassin versant du Gave d'Oloron.

Afin de bénéficier du savoir-faire des syndicats de rivière existants, les élus de la CCLO ont décidé de transférer cette compétence courant 2018 aux syndicats existants qui doivent néanmoins revoir préalablement leurs statuts, leur périmètre d'action et également leur gouvernance.

L'année 2018 sera donc une année transitoire de mise en place des conditions nécessaires à l'exercice de cette compétence par les syndicats, même si la réflexion a largement démarré depuis la promulgation de la loi en 2014.

ÇA BOUGE AU MIX !

Lectures, ateliers, rencontres, expos, cinéma, spectacles, quel que soit votre âge, il y a toujours quelque chose à faire et à voir au MI[X] et dans les 23 bibliothèques du Pôle lecture ! Venez expérimenter avec Lacq-Odyssée, vous évader avec la Galerie d'art, la médiathèque, la Cie de théâtre et le cinéma, vous perfectionner avec la Cyber ou vous détendre avec les animations « de A à Zen » du réseau des bibliothèques du Pôle lecture. Pour vous donner un aperçu de cette variété, voici quelques suggestions !

Des idées pour les 0-10 ans



- **Pour se lancer dans une aventure extraordinaire avec « L'escapade du petit Paco » - 1 an et +**
Par la cie Théâtre les pieds dans l'eau
Bibliothèque de Mont
Vendredi 2 février, à 10h
- **Pour découvrir les mystères de l'odorat ! - 10 ans et +**
CCSTI Lacq-Odyssée au MI[X] à Mourenx
Mercredi 7 février, à 14h et à 15h30
- **Pour sculpter son personnage 3D - 7 ans et +**
La Cyber du MI[X] à Mourenx
Jeudi 15 février, à 10h
- **Pour vivre l'histoire d'un Tom Pouce japonais avec « Le samouraï d'un pouce » - 6 ans et +**
Par Pascal Fauliot et Emiko Ota
Médiathèque « Jean-Louis Curtis » à Orthez
Vendredi 23 février, à 11h
Salle André Dugert à Sault-de-Navailles
Vendredi 23 février, à 17h
- **Pour partir à la recherche de papillons avec « Le voleur de Papillons » - 3 ans et +**
Par la cie Artemesia
Bibliothèque de Bellocq
Ven. 30 mars, à 18h30

Programme complet et réservation :
WWW.LE-MIX.FR

Des rendez-vous pour les adultes



- **Découverte du Kathakali**
Atelier par Nathalie Le Boucher
Médiathèque du MI[X] à Mourenx
Jeu. 8 mars, à 16h
- **Spectacle « Une nuit, la mer »**
Par Isabelle Autissier et Pascal Ducourtioux (musique)
Salle André Dugert à Sault de Navailles
Ven. 23 mars à 20h30
Salle des fêtes de Lendresse
Sam. 24 mars, à 20h
- **Découverte de l'EFT (méthode de relaxation)**
Par Valérie Garcia
Médiathèque « Jean-Louis Curtis » à Orthez
Sam. 24 mars, à 11h
- **Exposition « MONS SUUM II », série de peintures sur le thème de la liberté**
Par Thibault Laget-Ro
Galerie d'art du MI[X] à Mourenx
Du 23 mars au 5 mai



Événement à ne pas manquer :
**FESTIVAL
ÇA BOUGE
MI[X] de
Mourenx
Du 2 au 7 mars**

Des sorties en famille

- **Pour redécouvrir sur grand écran les grands classiques du cinéma**
Ciné M au MI[X] à Mourenx
Les mer. 7 février et 7 mars à 18h
- **Pour s'émerveiller devant l'exposition « EMouvoir le Paysage »**
Par Elena Peinado
Galerie d'art du MI[X] à Mourenx
Du 26 janv. au 10 mars
- **Pour découvrir le ciel des autres civilisations**
CCSTI Lacq-Odyssée au MI[X] à Mourenx
Mer. 31 janv., à 14h et à 15h30
- **Pour déguster**
Le chocolat, tout un art !
Par l'atelier-boulangerie Broussé
Médiathèque d'Arthez de Béarn
Mer. 28 mars, à 15h



Des bons plans pour les ados



- **Atelier A voix haute 12+**
Par le Ciné M en partenariat avec Pau&cie et la cie de Théâtre les pieds dans l'eau
Salle atelier de la médiathèque du MI[X] – Ciné M
2 et 9 fev. et 2 mars
- **Exposition Mouvement, science & arts**
Par Lacq-Odyssée
Salle d'expo du MI[X] à Mourenx
Du 5 fev. au 25 avril ouvert tous les mer. et sam., de 14h à 17h30
- **Atelier « Dessiner les personnages de BD »**
Par Mathieu Blanchot
Médiathèque du MI[X] à Mourenx
Ven. 16 fev., à 16h
- **Fête du Réseau Cyber-base 13+**
Par le réseau Cyber-base
La Cyber du MI[X] à Mourenx et le Cybercentre à Orthez
Ven. 23 fev., de 14h à 16h

L'INFO des bibliothèques

ARTHEZ-DE-BÉARN

Après plusieurs mois de travaux d'agrandissement, la bibliothèque d'Arthez-de-Béarn a ré-ouvert ses portes au mois d'octobre sur de nouveaux espaces lumineux et conviviaux. Parmi ceux-ci, un espace de plus de 25 m² entièrement dédié aux enfants, un coin BD et un consacré aux documentaires avec un réassort des collections. Au total, 7 489 documents sont proposés. La carte du réseau Pôle lecture permet d'emprunter dans toutes les médiathèques et bibliothèques du territoire. L'opération a été financée par la mairie avec l'aide du Département pour l'acquisition du mobilier.



Coordonnées et horaires d'ouverture :
WWW.POLE-LECTURE.COM

21

MI[X] : Un bilan 2017* très encourageant

MÉDIATHÈQUE

- 9 154 emprunteurs sur le réseau Pôle lecture, soit + 35 % par rapport à 2016.
- 82 703 prêts.
- 305 animations organisées.
- 4 635 participants.

LA CYBER

- 685 adhérents, soit +18 % par rapport à 2016.
- 20 % des adhérents viennent de Mourenx et 3 % hors CCLO.
- 2 000 personnes ont participé à diverses manifestations.

LACQ ODYSSÉE

- 450 personnes ont participé à la Fête de la science.
- 331 personnes ont assisté aux ateliers du mercredi.

MI[X]

- 1 732 visiteurs au Jardin extraordinaire qui a eu lieu du 2 mai au 5 juillet 2017.

THÉÂTRE LES PIEDS DANS L'EAU

- 62 personnes ont participé à divers ateliers.

GALERIE D'ART

- 1 472 visiteurs.

CINE M

- 25 579 entrées.
- 192 séances.

* Chiffres de novembre 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

■ Pôle Ressources	05 59 60 95 41
Vie associative	05 59 60 95 45
Communication	05 59 60 73 55
Ressources humaines	05 59 60 73 51
Marchés publics/Service juridique	05 59 60 48 50
Finances	05 59 60 95 44
Informatique/Aménagement numérique	05 59 60 73 57
Système d'Information Géographique	05 59 60 73 54
Accueil	05 59 60 03 46
■ Pôle aménagement du territoire	05 59 60 95 47
Relais administratif à Orthez	05 59 60 55 59
Bâtiments/Eclairage public/Espaces verts	05 59 60 84 24
Infrastructures/Voirie/Bureau d'études	05 59 60 55 60
Urbanisme Mourenx	05 59 60 73 50
Urbanisme Orthez	05 59 60 81 61
■ Pôle animation du territoire	05 59 60 95 46
Transport à la demande	05 59 60 95 46
Habitat	05 59 60 55 05
Petite enfance	05 59 60 95 48
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants	05 59 60 95 48
Politiques contractuelles	05 59 60 49 59
■ Pôle développement économique	05 59 60 73 56
Commerce et artisanat	05 59 60 84 28
Animation et aides aux entreprises	05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture	05 59 60 84 21
Tourisme	05 59 60 55 06
■ Pôle environnement	05 59 60 73 49
Service déchets	05 59 60 95 42
Aides Habitat / Énergie	05 59 60 48 49
Risques technologiques et naturels	05 59 60 73 49

MI[X] - www.le-mix.fr

■ Réseau pôle lecture

Médiathèque du MI[X] - Mourenx

Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 80

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h
Vendredi : 13h-19h

Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

■ Réseau Cyber-base

La Cyber - Mourenx

Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 84

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h

Le Cyber centre - Orthez

Tél : 05 59 67 25 61

Horaires, coordonnées et programmes mensuels sur www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE

■ Le MI[X], c'est aussi...

Un centre culturel scientifique et technique, une galerie d'art, une compagnie de théâtre, un cinéma et une brasserie.

À retrouver sur www.le-mix.fr



PETITE ENFANCE

■ Artix - Crèche L'Ilot P'tits Pieds

Rue de Fourticot
Tél : 05 59 83 29 62
Courriel : mp-munoz@cc-lacqorthes.fr

■ Relais Assistants Maternels Amayra

20 cité Pondix
Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@orange.fr

■ Baigts-de-Béarn - Crèche Graines d'Éveil

4 lotissement Pédebernard
Tél : 05 59 65 86 84
Courriel : l-urrutibehety@cc-lacqorthes.fr

■ Lagor - Crèche du Soleil Levant

49 bis rue des écoles
Tél : 05 59 02 51 24
Courriel : n-cazenave@cc-lacqorthes.fr

■ Orthez - Crèche Les Canaillous

Impasse Bel air
Tél : 05 59 69 14 91
Courriel : a-lytwin@cc-lacqorthes.fr

■ Relais Assistants Maternels d'Orthez- Maison de la petite enfance

2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel : ramorthez@cc-lacqorthes.fr

■ Sault-de-Navailles - Crèche Les Mini Pousses

478 rue d'Aquitaine
Tél : 05 59 67 90 12
Courriel : g-peysset@cc-lacqorthes.fr

■ Monein - La Cool-Couche

Rue du Pont Lat
Tél : 05 59 21 31 47
Courriel : coolcouche64@gmail.com

■ Mourenx

Rue Adrienne Legal
Tél : 05 59 60 42 83
Courriel : margaret.armengol@lo-solan.org

DÉCHETTERIES

À partir du 1^{er} janvier carte d'accès nécessaire !

■ Arthez-de-Béarn

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76
Mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 9h à 12h

■ Lucq-de-Béarn

Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h

■ Maslacq

RD 275 - 27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89
Mardi : de 9h à 12h
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)

■ Monein

Route de Pardies
Tél : 09 64 40 87 79
Du lundi au samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ Mourenx

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80
Du lundi au samedi : de 9h à 12h /
de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Dimanche : de 9h à 12h

■ Orthez

525 route de Bonnut
Du lundi au samedi : de 9h à 12h /
de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ Ramous

Route impériale
Tél : 05 59 65 97 01
Mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 9h à 12h

PERMANENCES D'INFORMATIONS

■ Bureau du logement :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Mercredi et vendredi de 8h à 12h
Accueil téléphonique aux horaires
d'ouverture de la mairie
Tél : 05 59 60 07 23

■ Mairie d'Artix :

Corine Clugnac
Accueil aux horaires d'ouverture de
la mairie
Tél : 05 59 83 29 54

■ Les permanences de l'urbanisme :

CCLO à Mourenx :
Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous au 05 59 60 73 50

■ CCLO à Orthez :

Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

*Dans toutes les communes sur
rendez-vous.*

■ Les permanences Habitat/Énergie :

Tél : 05 59 60 48 49
Courriel : habitat-energie@
cc-lacqorthes.fr

■ Mairie d'Arthez-de-Béarn:

Le 1^{er} vendredi du mois

■ Mairie de Puyoô :

Le 2^{ème} vendredi du mois

■ CCLO à Orthez

Le 3^{ème} vendredi du mois

■ Mairie de Monein

Le 4^{ème} vendredi du mois

■ CCLO à Mourenx

Tous les jours (*hors permanences
mairies*)



BONNE ANNÉE

BONA ANIAHADA

ORTHEZ

2018

CAP SUR
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique modifie les modes de consommation et de production de chacun. Elle impacte tous les domaines de la vie courante : énergie, économie, habitat, déplacements, loisirs, etc.

Notre collectivité est au cœur de cette évolution grâce à des actions telles que le soutien aux économies d'énergies, le désherbage zéro-phyto, la gestion des déchets, etc.

Nous sommes aussi moteur dans le domaine du développement économique : en accompagnant les laboratoires de recherches qui conçoivent les matériaux innovants, en encourageant la recherche publique/privée, en soutenant l'implantation de fermes photovoltaïques, en encourageant la recherche sur le stockage de l'énergie, etc.

Maintenons ce cap pour BIEN VIVRE ENSEMBLE sur ce territoire !

